

Conditions d'accès à nos formations

Vous vous inscrivez à une formation organisée par l'ADEAR13 : **merci de votre confiance !**

Voici nos conditions tarifaires :

- 1- Suite à votre inscription, l'ADEAR13 vous envoie un courrier ou un mail de **demande de confirmation**.

Ce courrier contient une fiche d'inscription et un document intitulé « *Conditions de prise en charge des frais de formations* ».

Avant le démarrage de la formation, merci de nous retourner pour confirmer votre inscription :

- La fiche d'inscription complétée et signée,
- Les attestations de prise en charge de vos frais de formations,
- Le cas échéant, votre participation financière*.
- Un chèque de réservation de 50€ qui vous sera rendu au début de la formation ou sera encaissé en cas d'absence sans nouvelle de votre part.

- 2- Avant le démarrage de l'action de formation, l'ADEAR13 vous envoie un courrier ou un mail d'**invitation à la formation**, vous rappelant la date, le lieu et le programme de la formation.

A la réception de ce courrier, **merci de nous rappeler dans les plus brefs délais en cas d'empêchement**. Cela nous permet soit de proposer la formation aux personnes qui seraient en attente soit d'anticiper une éventuelle annulation faute de participants.

- 3- Au premier jour de la formation, les personnes qui prennent en charge leur formation et celles qui n'ont pas fourni l'attestation de prise en charge des frais de formation par leur organisme de formation devront **s'acquitter du montant de la formation****.

Cette somme sera encaissée dans les 15 jours qui suivent la fin de l'action de formation en cas de non prise en charge.

*Une participation financière peut être demandée lorsque l'ADEAR13 sollicite des intervenants extérieurs spécialisés pour animer ses formations.

** Le coût de nos formations s'élève à 175€ par personne et par jour de formation.